

■ L'ÉQUIPE MOBILE PSY-PRÉCARITE

Unité du Pôle SIRIUS
de l'EPSM du Loiret

Sous la responsabilité de sa Chefferie de Pôle (Médecin Chef de Pôle, Cadre Supérieur Paramédical et Cadre Administratif) et sous l'autorité du Coordonnateur Général des Soins ainsi que du Directeur de l'EPSM.

Elle est constituée d'une équipe pluridisciplinaire :

Médecin

Cadre de santé

Infirmiers

Assistante sociale

Psychologues



■ INFORMATIONS PRATIQUES

EMPP - Dispositif du Loiret

7 rue Antigna
45000 ORLEANS

06 49 86 15 58
empp@epsm-loiret.fr

Ouvert du Lundi au Vendredi
de 9h à 17h
Jusqu'à 22h les soirs de maraudes

Transport en commun

- Tram A « Arrêt Louis Braille »
- Bus n°1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 9, 11, 18, 25, 60, 70, 71, 73, LA, LB, O « Arrêt Gare d'Orléans »

Georges Daumézon
Établissement Public de Santé Mentale du Loiret
1 Route de Chanteau - BP 62016
45402 Fleury-les-Aubrais Cedex
02 38 60 59 58 - www.epsm-loiret.fr

Service communication EPSM du Loiret G. Daumézon- Février 2026 / Illustrations : ©Freepik

ÉQUIPE MOBILE PSYCHIATRIE ET PRÉCARITÉ

Exclusion
Droits
Écoute
Lien
Réseau
Précarité
Social
Souffrance

PÔLE DE SOINS INTÉGRATIFS
RECHERCHE ET INNOVATION
UNIVERSITAIRES EN SANTÉ MENTALE

Filière EMPP

ars
Agence Régionale de Santé
Centre-Val de Loire

GEORGES DAUMÉZON
Établissement Public de Santé Mentale du Loiret

■ L'EPSM DU LOIRET

En lien avec sa mission de service public et les orientations stratégiques du Projet Territorial de Santé Mentale axé notamment sur la mobilité extrahospitalière, l'EPSM du Loiret Georges Daumézou fait évoluer une équipe Mobile Psychiatrie Précarité afin de répondre aux besoins de santé d'une population spécifique en situation d'exclusion présentant des troubles en santé mentale.



■ NOS MISSIONS

À DESTINATION DE NOS PATIENTS

L'EMPP est un dispositif mobile de soins en santé mentale et d'accompagnement social ayant pour vocation à « aller vers » les personnes en difficultés psychologiques et sociales en rue et / ou en hébergement précaires (CHU, HUDA, CADA, PRAHDA...).



La prise en soins repose sur des consultations et le travail de maraudes avec les partenaires, afin de repérer les personnes en difficultés.



Créer du lien, évaluer leurs besoins, proposer une écoute et un soutien de premier secours, afin de les accompagner vers les soins de droits communs.



Réaliser un repérage précoce, évaluer et adapter la prise en charge aux personnes rencontrées.

■ LE PUBLIC

Les personnes de plus de 18 ans :

- Sans domicile fixe
- En situation d'exclusion sociale
- Dépourvues d'une solution d'hébergement stable
- Issues d'un parcours migratoire

Et rencontrant :

- Une souffrance psychologique, psychique
- Des problématiques d'addictologie
- De traumatismes liés à l'exil
- De troubles du comportement
- D'un besoin d'hospitalisation en psychiatrie
- Troubles géro-psi-psiatriques

■ NOS MISSIONS

À DESTINATION DES PARTENAIRES

L'EMPP travaille en partenariat et en réseau avec les différents acteurs du territoire d'intervention, tels que ceux du soin, du social, du juridique et de l'associatif, afin de coordonner les parcours de soin et d'accès aux droits.

Elle propose :

- Des temps de rencontre autour de situations complexes
- Une communication sur les missions de l'EMPP et l'organisation des dispositifs de santé mentale sur le territoire.
- Des espaces d'appuis aux professionnels de premières lignes

■ QUI PEUT SOLLICITER LE DISPOSITIF ?

- La personne elle-même, son entourage via les coordonnées mails ou téléphoniques de l'EMPP.
- Les professionnels via la fiche de signalement de l'unité.

Chaque situation fera l'objet d'une évaluation infirmière et/ou sera traitée en équipe pluridisciplinaire.